La discussion des vœux politiques au Conseil Général du Nord

AUJOURD'HUI. CLOTURE DES TRAVAUX DE LA SESSION

Cette quatrième séance publique, qui s'est ouverte, hier, à 14 h. 30, a été presque entièrement consacrée à la discussion des vœux politiques, discussion un peu longue peut-être, mais toujours courtoise.

Aujourd'hui, l'assemblée terminera les travaux de sa première session ordinaire. Il reste à examiner la coordination du rail et de la route et la situation budgétaire. Pour hâter les opérations, il a été décidé de tenir une séance publique le matin, à 10 h. 30.

La réforme du Sénat

Le président, M. LEBAS, est entouré, au bureau, de M. CRESPEL, secrétaire, et de M. CARLES, mais à l'annonce de la discussion des vœux politiques, M. le Préfet s'autorise d'une tradition suivie par ses prédécesseurs pour se retirer.

Le rapporteur du Ve Bureau, M. Henri SALENGRO, donne lecture du vœu suivant, déposé par le Groupe Socialiste, ainsi conçu :

« Le Conseil général du Nord, convaincu de la nécessite, dans l'intérêt du régime démocratique, de mettre un terme aux conflits qui opposent l'une à l'autre les deux Assemblées parlementaires et entravent la volonté réformatrice clairement affirmée par le Pays républicain,

» Renouvelle avec force le vœu qu'il exprimait en novembre dernier et demande :

» 1° Que soit limitées les prérogatives du Sénat, afin de laisser, en cas de désaccord entre les deux Chambres, le dernier mot à l'Assemblée élue par le suffrage universel ;

» 2° Que soit modifié le nombre des délégués sénatoriaux, attribués aux communes, en proportion directe des populations qu'ils représentent ».

Il y a bien, déclare le rapporteur, un vœu dans le même sens, du Groupe Communiste, mais c'est à notre texte que le Ve Bureau s'est rallié, Communistes compris.

M. Henri SALENGRO a repris une argumentation qu'il avait déjà brillamment développée lors de la dernière session. Il montre la criante inégalité de la représentation des communes à la haute assemblée. Sur la composition du collège électoral, on constate qu'il y a, à Paris, un délégué pour 25.000 habitants et dans les communes de la banlieue un pour 1.500.

Au sujet des prérogatives du Sénat, sur lesquelles on a déja apporté tant de jutes critiques, le rapporteur les résume en une phrase : « Ce sont des bastilles dressées comme un défi à la Souveraineté populaire »

M. RAMETTE, au nom de la fraction communiste, donne les raisons pour lesquelles son groupe s'est rallié au vœu socialiste.

Le texte communiste comportant une extension un peu plus grande, notamment sur le mode d'élection, reclamant :

1° Que la Constitution soit modifiée de telle facon que les membres du Sénat soient designes par des colleges electoraux émanant du suffrage universel et direct,

2° Que le nombre des délégués sénatoriaux soit proportionne a la population de chaque circonscription déterminee ;

3° Que le renouvellement des membres de la Haute Assemblee soit général et ait lieu en même temps que les élections legislatives.

« Les colleges électoraux ne reflètent pas fidèlement la volonté populaire. C'est ainsi que pour le renouvellement du prochain tiers, les délégués seront designés par des conseils municipaux élus en 1935, alors que depuis... il y a eu de serieux changements ».

M. DE LA GRANGE, au nom du Groupe de la Fédération Républicaine, reconnait qu'il y a des reformes à apporter au mode d'election et aux attributions du Senat, mais il estime dangereux pour l'equilibre du pays, une serie de modifications aussi profondes qu'elles aboutissent à la « Chambre Unique ».

Il votera contre le vœu.

M. LEBAS annonce qu'il est saisi d'une demande de scrutin public.

M LACOURT, au nom du groupe radical-socialiste, déclare qu'il ne prendra pas part au vote sur les vœux politiques.

Le scrutin public

Il est procédé au vote.

Le depouillement du scrutin donne les résultats suivants : Votants, 60 ; majorite absolue, 31 ; Pour, 40 ; contre, 20.

Le Conseil général a adopté.

On vote pour : MM. Becart Etienne, Brachelet, Briffaut, Carlier, Carpentier, Casier, Constant, Cordonnier, Couteaux, Delcourt, Delevallée, Denvers, Dereuse, Derigny, Deudon, Devez, Douchement, Duriez, Forest, Goniaux, Guilleman, Lahanier, Laurent, Lemoine, Leroy, Lorthiior, Machy, Martel, Masson, Ramette, Régnier, Saint-Venant, Salengro, Sauvage, Stiévenard, Thiétard, Thomas, Valentin, Villebasse, Waxin.

Ont voté contre : MM. Bailly, Becquart Henri, Catoire, Crespel, Davaine, Degroote, Debe, Descamps, Hié, de La Grange, Masselis, Meurillon, Morael, Mortier, Perrier, des Rotours, Roussel, Scrive-Thiriez, Watine, Wemaere.

Un vœu de la Fédération

M. Henri SALENGRO donne lecture du vœu suivant déposé par le groupe de la Fédération Republicaine :

« Les Conseillers généraux, considérant que l'application du programme du Rassemblement Populaire a abouti au ralentissement de l'activité économique, à l'aggravation du chômage, à la baisse du franc, à l'augmentation du fardeau de la dette, à l'affaiblissement de notre situation extérieure, et, à la diminution de la production de nos usines de guerre;

» Considérant que le Gouvernement présidé par M. Daladier témoigne de la volonté de prendre les mesures de redressement qui s'imposent et que le Sénat a toujours préconisées,.

» Demandent au Conseil général d'émettre le vœu que le Gouvernement s'engage résolument dans cette voie et que s'il l'estimait nécessaire, il n'hésite pas à prendre l'initiative de consulter à nouveau le pays, après avoir fait adopter par le Parlement, le scrutin de liste avec représentation proportionnelle. »

Le rapporteur déclare que le Ve Bureau a repousse « ce texte de combat dirigé contre le Front Populaire ». Il réfute rapidement toute une argumentation que sous-entend ce vœu : aggravation du chômage, difficultés financières, etc... pour conclure : « Nous n'acceptons pas cette condamnation sommaire et brutale, sans doute espère-t-on la dissociation du Front Populaire et souhaite-t-on une nouvelle formation gouvernementale. »

M. RAMETTE déclare que ses amis et lui ne craignent pas de retourner devant le pays, assurés de revenir au Parlement avec une majorité accrue. A son arrivée au pouvoir, le gouvernment de Front Populaire s'est trouvé en présence de difficultés de toutes sortes qui l'ont empêché de réaliser tout son programme. « Les mesures du gouvernement Daladier présentées comme un redressement tendent à faire payer les pauvres. politique que nous avons toujours condamnée. »

En défendant son vœu M. DE LA GRANGE met en cause la loi de 40 h. « La vérité c'est qu'à l'heure actuelle, en France on ne travaille plus. Il y a sous-production dans nos usines de guerre... »

MM. RAMETTE et DOUCHEMENT protestent avec véhémence.

Leur conclusion est que si l'on veut porter atteinte aux lois sociales, toute la classe ouvrière se dressera pour défendre ses conquêtes.

Le rapporteur répond point par point à l'argumentation de M. De La Grange rectifiant au passage quelques inexactitudes sur les situations comparées du chômage et la façon d'interpréter les indices de production.

Lui aussi estime que le nouveau système financier est par trop sommaire et injuste : « C'est un tour de vis général, uniforme, aveugle : 8 % pour tous... C'est une aggravation fiscale qui aura sa répercussion sur le coût de la vie. Le système proposé par M. Blum, après avoir dit a pays toute la vérité et montré la nécessité d'un large effort de sacrifices, avait le mérite de ménager les petits. »

La discussion est close. On passe au vote et le vœu de la Fédération est repoussé à une grosse majorité.

La politique internationale

Le groupe socialiste a déposé le vœu suivant :

« Conscients des graves dangers qui menacent l'Europe, les conseillers généraux soussignés estiment que si la France dont personne ne peut mettre en doute l'inébranlable volonté de Paix, doit être prête à des négociations et à des ententes avec tous les peuples, quel que soit leur régime politique actuel, elle n'en doit pas moins demeurer fidèle aux pactes qu'elle a signés et aux engagements qu'elle a contractés.

» Profondément attachés à l'amitié avec la Grande -Bretagne ils continuent à penser, aujourd'hui comme hier, qu'elle demeure une des conditions essentielle de la Paix générale et de la sécurité de notre pays. Ils considèrent cependant qu'elle ne doit pas avoir pour conséquence l'oubli de l'importance capitale de certains problèmes.

» En ce qui concerne notamment la guerre en Espagne, dont le sort final peut déterminer l'encerclement de notre territoire et la rupture de nos communications vitales avec l'Afrique, ils ne peuvent admettre que soit décidé et accepté le rétablissement du contrôle à la frontière des Pyrénées avant un retrait effectif des troupes étrangères et du matériel envoyés dans la péninsule au mépris des accords de non-intervention signés par toutes les puissances européennes.

» Ils ne peuvent de même envisager une politique qui aboutirait à l'abandon de la Tchécoslovaquie, à qui doit être évité le sort de l'Autriche, si l'on ne veut pas placer un jour la France dans une situation tragique.

» Malgré les progrès inquiétants des entreprises d'impérialisme et d'aventure, ils demeurent persuadés que les démocraties, si elles savent s'unir, sont assez puissantes pour barrer la route à la guerre, en agissant solidairement avec sang-froid et prudence, mais aussi avec *fermeté et claire vision des devoirs de l'heure.* »

Le rapporteur déclare que le Ve Bureau a été également saisi d'un vœu communiste demandant notamment le retour de la politique de la sécurité collective et des pactes d'assistance mutuelle ; regrettant les capitulations répétées devant les agresseurs fascistes, réclamant l'ouverture de la frontière et l'aide matérielle à l'Espagne républicaine.

M. Henri SALENGRO donne les raisons pour lesquelles la majorité du Ve Bureau s'est ralliée au vœu socialiste, sans accepter un amendement communiste relatif aux Affaires d'Espagne.

Il expose notre position vis-à-vis de la Tchécoslovaquie. Il y a des Français qui veulent l'abandonner aux ambitions de l'Allemagne. On a écrit chez nous : La France doit-elle se battre pour Prague ?

M. SALENGRO montre le danger d'une telle politique de renoncement que ne ferait qu'accroître les appétits de nos dangereux voisins et rendrait la guerre inévitable.

M. RAMETTE, au nom du groupe communiste, fait une très longue déclaration comportant un tour complet de la situation internationale. La conclusion, c'est l'union des grandes démocraties et une attitude énergique devant les gouvernements fascistes.

M. DE LA GRANGE déclare ne pouvoir accepter que les deux premiers paragraphes du vœu socialiste. Il dépose l'amendement suivant :

« Le Conseil général félicite le gouvernement et plus particulièrement MM. Daladier et Georges Bonnet, de l'heureuse issue des négociations de Londres.

» Il fait confiance au gouvernement pour le maintien de la paix et la garantie de la sécurite du pays, qui doivent être, à l'heure actuelle, les principales préoccupations du gouvernement de défense nationale que la France s'est donnée. »

Les deux premiers paragraphes mis aux voix sont adoptés sans discussion. L'amendement De La Grange est repoussé par 24 voix contre 11 et l'ensemble des conclusions du Ve Bureau est adopté à une grosse majorité.

Le vœu suivant, déposé par M. Delcourt, a été adopté :

« A l'heure où pèse sur la nation tchèque les plus graves menaces pour son independance et son existence même, le Conseil général du Nord, interprète des populations laborieuses qu'il représente, adresse à la République tchecoslovaque, l'hommage de sa sympathie. »

LA JOURNÉE DE VENDREDI

M. LEBAS fixe ainsi l'ordre du jour :

A 9 h. 30, réunion de la commission des finances ; séance publique à 10 h. 30 et au début de l'après-midi.

UNE CONFÉRENCE RÉGIONALE DES CHOMEURS A EU LIEU HIER A LILLE

Hier a eu lieu à Lille une conférence régionale des chômeurs que présidait M. Raschia, secrétaire régional. Il était entoure par MM. Reiss, secrétaire du secteur de Lille ; Leloir (Caudry) ; Vandewalle, secrétaire des Vieux Travailleurs.

Le but de cette conférence, M. Raschia l'expose dans son rapport moral. Il développa en effet les revendications qui ont été déposées au bureau du Conseil Général du Nord, qui siège actuellement. Il insista surtout sur l'augmentation nécessaire de l'allocation de chômage en raison du coût de la vie. Il demanda aussi la création d'un fonds national du chômage.

M. Vandewalle exposa la situation des vieux travailleurs, et, tour à tour, MM Leloir (Caudry), Deschamps (Avesnes-lez-Aubert), Morel (Calais), Lagache (Valenciennes), Gaspard (Aniche), etc., exposèrent la situation des chômeurs de leurs secteurs respectifs.

Un ordre du jour de sympathie fut voté ensuite pour les républicains espagnols Voici le texte de cet ordre du jour :

« Les Responsables des comités de chômeurs, réunis en assemblée générale, Salle du Conservatoire, à Lille, manifestent leur profonde admiration devant le courage et l'héroïsme des Républicains espagnols luttant contre le fascisme international coalisé.

» Les chômeurs, qui préferent la mort à la servitude, souhaitent la victoire des Républicains espagnols, et, dans l'intérêt du peuple de France, menacé d'encerclement, ils réclament l'ouverture de la frontière des Pyrénées pour permettre aux républicains de se procurer les avions, les canons, les tanks nécessaires, ce qui leur permettra de sauver leur pays et l'Europe de la barbarie fasciste. »

90 Millions à gagner
AU SWEEPSTAKE DU GRAND PRIX DE PARIS

Les billets sont en vente dès maintenant.

Vous pouvez vous les procurer en vous adressant :

à nos dépositaires,
à nos vendeurs,
ou à nos bureaux, 188, rue de Paris, à Lille.

Le dixième de billet ..... 11 Fr.

Le carnet de 10 dixièmes du même numéro .. 110 Fr.

Le carnet de 15 dixièmes panachés de numéros et séries différents ..... 165 Fr.

Pour les envois par poste, joindre un mandat à la commande, et ajouter 2 fr. 25 pour la France et 4 fr. 50 pour l'étranger.

Aucun envoi contre remboursement.

COUR D'APPEL DE DOUAI

AUDIENCE DU 5 MAI 1938

Usage d'un faux certificat à Boeschèpe

Un coiffeur de *Boeschepe*, Roger Vandelanotte ainsi que sa mère Elise Bakeroot, furent traduits devant le Tribunal d'*Hazebrouck* sous l'inculpation d'avoir gratté un certificat et d'en avoir fait usage. Ils furent acquittés.

Le Parquet fit appel et si la Cour a confirmé la décision d'acquittement prise à l'égard de la femme, *elle a condamné Vandelanotte à 50 fr. d'amende.*

Un fraudeur de Lille qui aurait gagné à ne pas faire appel

Le garçon-boucher Jean Hauwels qui avait occupé ses loisirs à faire de la contrebande, écopa de quinze jours de prison, devant le Tribunal de Lille.

Il prit la malheureuse décision de faire appel. La Cour a, non seulement confirmé le jugement, mais elle a précisé que la prison preventive ne serait pas imputée sur la durée de la peine et que le prévenu perdrait le bénéfice de la confusion, avec une autre sanction, que le Tribunal de *Lille* lui avait accordée.

Belle-mère et gendre à Hazebrouck

Un Hazebrouckois, M. Joseph Debreu était allé rendre visite à sa belle-mère. Son intention n'était point de présenter ses amitiés à la vieille dame, mais de voir ses enfants qu'elle a en garde.

— J'ai été reçu à coups de tisonnier, expose-t-il aux magistrats de la Cour, et j'ai riposté.

La Cours a confirmé un jugement du Tribunal d'Hazebrouck le condamnant en un mois de prison.

Expulsé espagnol à Lille

La Cour a confirmé un jugement du Tribunal de Lille condamnant à 6 mois de prison, l'Espagnol Joseph Mena, poursuivi pour infraction à un arrêté d'expulsion.

Un anarchiste italien à Jeumont

A Jeumont, fut arrêté un jeune anarchiste italien Fortuné Cefallo qui possédait un faux passeport.

Dans son rapport, le commissaire de police de Jeumont notait que l'individu était extrêmement dangereux. Aussi les juges d'Avesnes le condamnèrent à six mois de prison.

En prison, Cefallo a réfléchi et, devant la Cour, il vient brûler tout ce qu'il a adoré. Il a abandonné ses théories anarchistes et il veut maintenant s'engager dans la Légion étrangère.

Mais les magistrats songent qu'il convient de laisser Cefallo en prison où le séjour lui est particulièrement salutaire, et *ils confirment la décision des premiers juges.*

Au Tribunal Militaire de Lille

Une affaire de vol d'effets militaires

Un sous-officier comptable au 1er escadron du 4e regiment de spahis marocains constatait, le 22 janvier, des fuites graves dans le stock d'effets d'habillements de cette unité. Il en fit part à ses chefs et aussitôt une enquête fut ouverte.

Le spahi Layouchy ben Salem, du même régiment, sur qui les soupçons s'étaient portés, fut bientôt arrêté, car on apprit qu'il avait, en effet, dérobé des chéchias, des burnous, chemises, caleçons, vestes, bref, tout un assortiment d'effets militaires. Une partie de ces effets avait été conservée par lui, l'autre avait été vendue à 11 militaires, la plupart de carrière, dont certains gradés. Les débats de cette affaire ont été évoqué hier. Après réquisitoire du colonel Odinot, commissaire du gouvernement, Layouchy a été condamné à **six mois d'emprisonnement.** Les onze militaires, poursuivis pour recel, ont été acquittés.

A la soupe. — Le 22 mars 1938, au réfectoire du 42e régiment d'artillerie, à Laon, Irénée Desainjean et Jean Lemaître, insultèrent un maréchal des logis Le premier est condamné à **3 mois d'emprisonnement** ; le second à la même peine, mais avec sursis.

Le devoir. — Georges Pécourt, du 110e R.I., à **Dunkerque**, a déserté son corps, le 12 février 1938. Il alla à Paris. Il a été condamné à 6 mois avec sursis.

EN MARGE DE L'INAUGURATION DU MONUMENT « BRITANNIA » A BOULOGNE

C'est le Maréchal Pétain qui présiderait la cérémonie

Le Comité d'érection de « Britannia » annonce que le maréchal Pétain viendra présider l'inauguration du monument devant lequel, simplement, passeront les souverains anglais qui seront à bord de leur yatch « Enchantress ».

En conséquence, il apparait que deux cérémonies distinctes auront lieu : l'une à l'entrée de la jetée Ouest, de Capécure, où est édifié le Monument ; la seconde simple réception, en gare maritime de Boulogne.

Le yatch royal accostera, en effet, à l'appontement le plus proche de celui des tenders assurant la liaison transatlantique.

Deux milles hommes de troupe et de police assureront le service d'honneur et la surveillance des Souverains et de leur suite.

L'accès de la gare maritime ne sera permis qu'aux officiels nantis d'un « laissez-passer » spécial.

Ajoutons que des écoliers et écolières en groupe assisteront probablement au débarquement, apportant ainsi symboliquement aux invités royaux, le salut de la jeunesse française.

ROUBAIX

Bureaux : 45, rue de la Gare (Tél. 351-17). — Dépôt de vente : 36, rue du Collège

Arrestation du cambrioleur de la rue de l'Alma

P. D'HALLUIN

On sait que le magasin de maroquinerie de M. Plateau 40, rue de l'Alma, avait reçu la visite d'un cambrioleur qui avait emporté pour 3.544 fr. de marchandises.

La police de sûreté a rapidement identifié et arrêté ce rat de magasin, c'est un camelot : Paul D'Halluin, âgé de 22 ans, né au Canada, mais de nationalité française. Arrêté sur le champ de foire, il a été déféré au Parquet. On a retrouvé dans son garni les marchandises dérobées qui furent restituées à leur propriétaire.

HIPPODROME DE ROUBAIX
CIRQUE O. HOSTE
SPECTACLE FORMIDABLE
Aujourd'hui, Soirée à 8 heures
Louez vos places à l'avance
1209

LE PERCEUR DE COFFRE-FORT DE MOUVAUX PASSERA EN CORRECTIONNELLE

M. Le Foyer, Juge d'instruction au Parquet de Lille, vient de clore une information qui avait été ouverte contre un individu, un sieur Welcomme, natif d'Amiens, âgé de 27 ans, et ancien manœuvre à Wasquehal, qui avait été arrêté en février dernier pour une tentative de vol avec effraction commise dans la nuit du 6 au 7 novembre 1937, à Mouvaux.

Welcomme avait en effet tenté de percer le coffre-fort des Etablissements Lorthiois, contenant une cinquantaine de mille francs.

Il fut arrêté avec un certain nombre de personnes qui, comme Welcomme, avaient été mises sous mandat de dépôt depuis février.

L'instruction a révélé que seul Welcomme était coupable. Il sera donc prochainement traduit devant le Tribunal correctionnel de Lille. Les autres ont fait l'objet d'un non-lieu général. Il s'agit de Mme Rosalie Dany, épousa Welcomme, 40 ans, ménagère, demeurant à Wasquehal, M. Jules Verbèke, 29 ans, manœuvre à Wasquehal, et enfin M. F. Delesalle, 36 ans, magasinier, à Tourcoing.

A GAZ...

et économique

Ce fourneau a une puissance de chauffe considérable et dépense peu.

C'est l'appareil pour les gens pressés et économes.

Visitez le rayon spécial de la SAGE. *Renseignements et conseils par des spécialistes sans aucun engagement.*

UN SEUL MAGASIN DE VENTE
32-34, rue Faidherbe
LILLE
SAGE

AU SUJET DE LA GRÈVE DE CHEZ LEMAIRE ET DILLIES

Le Syndicat textile nous communique :

« Le comité de grève de chez Lemaire et Dillies s'est réuni hier matin, avec M. Porreye, de l'U. D. et les secrétaires du syndicat textile. Après avoir examiné les décisions prises par la commission exécutive de l'Union départementale, concernant leur conflit, unanimement et au nom des 1.200 grévistes, le comité de grève remercie la commission exécutive et l'Union départementale et se déclare en complet accord avec celle-ci pour les décisions suivantes qui y furent prises : 1. Formation d'une commission qui aura pour tâche de préparer les distributions de vivres, dont la première aura lieu dans le courant de la semaine prochaine.

» 2. Une commission spéciale a été formée en vue de préparer minutieusement l'exode des enfants qui seront dirigés sur la Maison de Repos de Petite-Synthe. A ce sujet, nous demandons à tous les grévistes désireux d'y envoyer leurs enfants de se présenter à la commission qui siégera en permanence à la Paix, siège du syndicat, muni des papiers nécessaires permettant l'établissement de leur fiche. Nous pouvons assurer aux parents que leurs enfants seront choyés comme chez eux.

» Pour ce qui concerne la solidarité, la commission du syndicat textile a pris d'importantes décisions, en particulier celle qui consiste à convoquer pour le samedi 14 mai, à 10 h. du matin, tous les délégués des usines textiles de Roubaix et environs. Nous pensons que toutes ces mesures permettront de soulager les grévistes qui, depuis cinq mois, luttent pour le respect de la convention collective et en particulier pour la mise en application de la sentence Caze. »

INCROYABLE une Cuisinière à carreaux pour **500 fr.**
DELESPAUL, 5, r. Maréchal Foch, Roubaix
4050

M. Papiot, ancien receveur des postes à Roubaix nommé directeur départemental honoraire des P. T. T.

Nous avons appris que M. Papiot, ancien receveur des Postes à Roubaix, avait été nommé, sur la proposition de M. Lebas, alors ministre des P. T. T., directeur départemental honoraire des Postes et Télégraphes.

M. René Papiot a laissé à Roubaix le souvenir d'un chef énergique et compétent qui a favorisé sensiblement le développement des opérations des Postes dans notre ville. Après avoir donné pendant quatre ans la mesure de ses qualités professionnelles, il avait été nommé, en 1936, au bureau de Postes du 16e arrondissement de Paris, qui occupait alors le septième rang des bureaux postaux de France. M. Papiot fit là-bas la même besogne qui lui avait valu tant de succès à Roubaix. Après deux années d'activité, il avait donné une telle impulsion à ses services que les P. T. T. du 16e arrondissement passaient au 4e rang des bureaux de France par l'importance de ses opérations.

En février 1938, M. Papiot, atteint par la limite d'âge, était admis à la retraite, et sa carrière était couronnée par le titre qui vient de lui être décerné.

Le grand marché aux fleurs

Selon la tradition, cette manifestation annuelle du Cercle Horticole, toujours aussi attendue des amateurs, aura lieu demain samedi et jours suivants.

Aujourd'hui déjà, le centre de la Grand Place sera livré aux organisateurs pour la distribution des emplacements aux nombreux exposants, qui commenceront alors leurs travaux d'aménagement, dont le résultat sera un magnifique parterre offrant un ravissant tableau. Nos horticulteurs ont à cœur de se distinguer ; leurs lots constitueront un choix pouvant satisfaire les plus difficiles.

Le beau temps aidant, l'Exposition de Printemps connaitra son succès habituel ; ce sera pour le Cercle Horticole et les exposants la meilleure des récompenses et la plus légitime.

LERUSTE, Meubles, 61, rue Saint-Jacques vous informe que ses Usines, 83-85, rue d'Anvers, sont reconstruites et vous invite à visiter son grand choix de nouv. modèles de gd luxe offerts au même prix que des mobiliers **ordinaires**, avec **garantie** illimitée. 3512

A TRAVERS LA VILLE

Collision. — A l'angle de la rue de Lannoy et du boulevard de Mulhouse, un tram C est entré en collision avec un camion de brasserie conduit par M. Léopold Depuydt. Dégâts matériels.

La suie flambe. — Au 13 de la rue St-Etienne, chez M. Boucard, un feu de cheminée a causé un commencement d'incendie, rapidement éteint par les sapeurs pompiers. Dégâts : Un millier de francs.

Pour lutter contre la vie chère. — Une femme élégante, qui répond aux multiples noms de Mme Briey-Sixte, Andrea Stillmatett ou Mme Denis, s'était fait héberger au Grand Hôtel où elle avait consommé pendant deux jours sans avoir un sou vaillant pour régler l'addition. Elle sera poursuivie pour grivèlerie et comme elle l'avait pris de haut avec le commissaire de police, elle a récolté en surplus une contravention pour outrages à magistrat.

PAIEMENT DES CHOMEURS

Paiement des chômeurs, le samedi 7, dans l'ordre ci-dessous :

8 h. 30, 1 à 4.074 ; 9 h., 4.075 à 7.903 ; 9 h. 30, 7.904 à 10.785 ; 10 h., 10.786 à 14.213 ; 10 h. 30, 14.214 à 17.035 ; 11 h., 17.036 à 19.907.

Après-midi : 2 h. 30, 19.908 à 22.461 ; 3 h., 22.462 à la fin.

UNE RÉUNION EXCEPTIONNELLE A L'AMICALE-PHOTO

L'Amicale-Photo recevra, ce vendredi 6 mai, à son siège, 181, Grande Rue, M. Van Overbèke, ingénieur I. C. L., licencié ès-Sciences, qui y donnera, à 8 h. 30, une conférence sur le sujet suivant : « Les produits photographiques, leur fabrication, leurs caractéristiques ».

M. Van Overbèke, très averti de tout ce qui touche à la fabrication des produits photographiques, donne pour la première fois en France cette conférence, et l'Amicale-Photo est heureuse d'en offrir la primeur à ses sociétaires. Elle y invite aussi tous ceux qui s'intéressent à la photographie.

Cette conférence dépassera nettement, et par l'étendue de son sujet et par la personnalité de l'orateur, le cadre habituel des causeries d'amateurs, où, cependant, l'Amicale-Photo s'est acquis une réputation méritée.

LA CIRCULATION SUR LA GRAND PLACE

A l'occasion de l'Exposition horticole qui va avoir lieu les 7, 8 et 9 mai prochains, et qui aura cette année un caractère plus grandiose que les années précédentes du fait de l'autorisation donnée par l'administration au Cercle horticole d'utiliser le perron de l'Hôtel de Ville, la circulation sera modifiée sur la Grande Place.

Les voitures venant des rues de la Gare, du général Sarrail, du Vieil Abreuvoir et de la Grande Rue devront passer obligatoirement par la rue de l'Hôtel de Ville, la chaussée face à l'hôtel de ville étant occupée par l'exposition des fleurs.

De même les véhicules venant de la rue du Maréchal Foch emprunteront la rue ed l'Hôtel de Ville et la rue du Château.

Un service de police organisé spécialement pour réglementer la circulation durant ces quelques jours, a commencé d'opérer dès hier.

Sociétés et Comités

UNION DES MUTILÉS ET REFORMÉS DE ROUBAIX. — L'Assemblée générale semestrielle qui avait été annoncée pour le 8 mai, a dû pour cas de force majeure, être reportée au dimanche 22 mai à 9 h. 30, dans la salle du Foyer du Mutilé.

GRANDE FANFARE. — Ce venmredi 6, à 20 h., répétition.

E.P.S.O.R. — (Télégraphistes) : Ce vendredi 6, à 19 h. 15, à l'Institut Colbert, 16, rue de Gand, à Tourcoing, 15e séance de l'EPSOR. Télégraphistes de Roubaix-Tourcoing. — Samedi 7, à 10 h., au dépôt de télégraphie militaire, rue du Magasin, à Lille, séance pratique, présentation du nouveau matériel. — Samedi 14, au dépôt de *Télégraphie militaire*,, rue du Magasin, à 9 h. 30, préparation de l'exercice pratique de l'après-midi et à 14 h., exercices pratiques avec mise en œuvre du matériel, en présence du Colonel Lindner, commandant le 8e Régim. de Genie

ASSOC. AMIC. DES A. E. DE L'INSTITUT SÉVIGNÉ. — Dim. 8 mai, réunion mensuelle des A. E. Projets d'excursion. Ping-pong Bibliothèque. Tombola.

CERCLE ARTISTIQUE J. GUESDE. — Ce soir, à 19 h. 30 répét. générale.

GRANDE HARMONIE. — Ce vendredi 6 mai, à 20 h. 15, répétition générale.

CERCLE MILITAIRE. — Les Officiers sont invités à assister à la messe qui sera célébrée dimanche 8 mai, à midi en l'Eglise St-Martin, en l'honneur de Jeanne d'Arc.

Des places leur seront réservées dans le chœur. Tenue militaire.

ECOLE DE PERFECTIONNEMENT DES O.R.I. — Exercice en salle ce jour à 18 h 30, à la Chambre de Commerce.

AMICALE Léon MARLOT-LINNÉ. — Le Comité invite les Amicalistes et Amis au Bal amicaliste qui aura lieu dimanche prochain 8 mai, à 19 h. 30, salle des fêtes Mariot-Linné, 213, rue Ingres avec le concours de léUnited Gaz. Invitation cordiale à tous

TROMPETTES LES DEVOUÉS. — Ce soir vendredi, à 19 h. 30, répétition partielle ; à 20 h., répétition générale.

UNION DES COMMERÇANTS DU NORD — Permanence : Ce vendredi de 15 à 17 h. 13, rue du Pays.

U.N. DES PRISONNIERS CIVILS DE GUERRE. — Assemblée générale le dimanche 8, à 10 h., au siège, Café de la Cloche d'Or, 6, rue du Maréchal Foch.

Un rapport complet sur l'évolution de la section, ainsi que sa situation géninière sera donnée au cours de cette mipportante réunion, qui en raison du Congrès de Cambrai où sera remis notre drapeau, revêt un intérêt particulier. Au cours de cette réunion les adhésions pour le déplacement de Cambrai, seront reçues par le trésorier. — Tombola entre tous les présents ; distribution d'images et de gâteaux aux enfants — A 9 h. 30, réunion de commission.

ANC. SOUS-OFFIC (76e Section). — Réunion générale mensuelle ce soir, à 20 h. au Café de la Rotonde, à Roubaix. Ordre ud jour : Manifestation en l'honneur de Jeanne d'Arc. Organisation d'un tournoi de manille contrée ; une belle tombola clôturera cette réunion.

SOCIÉTÉS SPORTIVES

CAMPING — **Camping Club International** : Camps du dim 8 mai : 1) Camp de Bouvines, Ferme de la Courte ; 2) Terrain municipal des Sports de Sainghin-en-Mélantois. — Réunion mensuelle du groupe, mercredi 12 mai, à 20 h. 30, Cafe des Turgotins, rue du Collège, 85, à Roubaix.

UNION DES TRAVAILLEURS. — Répétition générale à 20 h.

TIR A L'ARC. — **Fédér. Amic. des Archers de Roubx-Tourcg** : Dim. 8, tir chez M. Jacob, au Grand Cabaret, arrêt du tram, Toufflers. Mise : 5 fr.

MOTOCYCLISME. — **Moto Club de Roubaix** : Dimanche 8, à 8 h., départ de « La Ligue des Sports », pour participer au Rallye de Concentration organisé par le M. S. C. Lensois.

Dans le but de remporter pour le MCR le prix spécial attribué à la plus grande distance, MM. Gosset et Eeckhout, du Comité directeur et du Comité de Propagande vont prendre le départ samedi 7 mai, à midi, sur la Grand Place de Roubaix, sous le contrôle d'un huissier et vont tenter d'accomplir le parcours Roubaix-Dijon-Lens, soit environ 1.000 km. pour arriver le dimanche avant midi à Lens. Les membres disponibles sont invités à venir samedi avant midi pour encourager nos amis à leur départ.

Assemblée générale extraordinaire du M.C.R. le dimanche 15, à 10 h. à la Ligue des Sports. Réception officielle de M. le Docteur Pierre Faidherbe, qui a bien voulu accepter le titre de président d'honneur du Moto Club de Roubaix. Un vin d'honneur sera servi à tous les membres présents et les Dames sont tout spécialement invitées.

TOURISME. — **Amis de la Nature** : Déplacement de week-end à la forêt de Niepe. Voici l'itinéraire et l'horaire :

a) **Campeurs** : Départ le samedi 7 de la Grand Place de Lille, près du kiosque des tramways, à 15 h. Trajet par Armentières, Merville, puis la place de Moue-au-Bois, dans la forêt. Ceci pour les cyclistes et motocyclistes.

Pour les piétons, r.-v. gare de Lille, à 16 h. 30. Train de 16 h. 48 pour Hazebrouck arrivée à 17 h. 21. Ensuite trajet à pied jusque la Moue-au-Bois. A cet endroit, rassemblement de tous les participants vers 18 h 30 pour se rendre au terrain de camping

b) **Non campeurs.** — Pour les cyclistes, départ le dimanche 8, à 8 h. 30 de la Grand Place, à Lille par les mêmes routes que celles empruntées par l'équipe partant le samedi. — Pour les piétons, r.-v. à la gare de Lille à 8 h. Départ à 8 h. 12 pour Bailleûl, arrivée 8 h. 53. Ensuite, à pied par Vieux-Berquin vers la Moue-au-Bois.

Rassemblement de tous les participants vers midi et demi au terrain de campement. Départ pour le retour à 16 h. 30. La section pédestre empruntera le train de 18 h. 27 à Hazebrouck.

Pour tous renseignements s'adresser aux permanences des Amis de la Nature : à Lille, le jeudi, à 20 h., au Cabaret Flamand, place Rihour, 23 ; à Roubaix, le mardi à 19 h., au Foyer d'Education Ouvrière, rue Jules Guesde, 178.

LUTTE — **U.R.S.** : Dimanche 8 mai : entraînements des lutteurs de 9 h. à 11 h ; de 11 h. à 12 h. 30, entraînement spécial en vue de la préparation aux championnats du Nord et poids et haltères. Les athlètes dont les noms suivent sont priés de se trouver à l'heure precise au gymnase Dumouulin : Legleye, Penet, Populier, Aliène, Dejonghe, Vandekerkove, Soleau et Delbarre.

PÊCHE. — **La Fine Ligne Roubaisienne** : La dernière assemblée de l'année se tenant le samedi 7, les sociétaires sont priés d'y assister. Questions importantes à discuter.

MOTOCYCLISME. — **Amic. Motocycliste Roubaisienne** : Dimanche 8, sortie en groupe vers le Mont Noir. R.-v. à 9 h chez M. Ruscart, 72, rue de la Vigne. Cap. de route: MM. Motteau et Depraetere. — Prendre nécessaire pour pique-nique.

FOOTBALL — **Amis du J. Ghislain** : Ce soir, réunion chez Laurent à 19 h. 30. Formation de l'équipe qui jouera contre l'Amicale des Arts.

LE BASKET-BALL à l'UFOLEP. — Un grand match doit opposer le 12 juin à Erquinghem, les équipes représentatives des sociétés de Roubaix, Tourcoing et environs et celles du District d'Hazebrouck. Ce match est appelé à un gros succès populaire et le Comité du Nord veut mettre tout en œuvre *pour qu'il donne toute satisfaction* aux spectateurs.

Une réunion est prévue mercredi à 19 h. à Roubaix, 42, rue d'Alsace. Tous les secrétaires de sections sportives sont convoqués à cette réunion qui doit préluder à une sélection des équipes. Le Comité fait un pressant appel auprès des amicales pour qu'elles se fassent représenter à cette réunion.

CYNOPHILIE. — **Cyno Club du Hutin** : Samedi 7, de 15 à 19 h. ; dimanche 8, de 8 h. à 12 h. et jeudi 12 mai, de 17 à 20 h., séances de dressage avec homme d'attaque, commissaire de service, M. J. Deleu. Les sociétaires détenteurs de cartes invendues pour la démonstration, sont priés de les retourner au siège, pour le dimanche 8, dernier délai.

REMERCIEMENTS

Monsieur Albérie LENSEN, son époux, et toute la famille remercient sincèrement les personnes ayant assisté aux funérailles de

Madame Elisa MONNIER

Epouse en 1res Noces de Louis GABOOR
**En Second